GAZIFÈRE INC.

FERMETURE DES LIVRES 2009

Rapport annuel

PLAN GLOBAL EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE 2009

Original : 2010-04-22

TABLE DES MATIÈRES

1.0 MARCHÉ RÉSIDENTIEL 3
1.1 Appareil de chauffage certifié Energy Star (achat, location et communautaire) 3
1.2 Thermostats programmables (propriétaire, location et communautaire) 4
1.3 Trousse d'économie d'eau chaude 5
1.4 Panneaux réflecteurs de chaleur 5
1.5 Récupérateur de chaleur des eaux de douche 6
2.0 MARCHÉ AFFAIRES 7
2.1 Appui aux initiatives – Optimisation énergétique des bâtiments 7
2.2 Chauffe-eau commercial 7
2.3 Achat d'une chaudière plus efficace (mise à niveau) 7

INTRODUCTION

Le présent document présente la justification des écarts importants entre les prévisions et les résultats obtenus dans les programmes du PGEÉ 2009 de Gazifère retrouvés à la pièce GI-21, document 1.1.

Grâce à l'innovation dont fait preuve l'entreprise dans le choix de ses activités de communication et à la rigueur employée quant au suivi de ses objectifs, Gazifère affiche d'excellents résultats dans les différents marchés visés par ses programmes.

Pour l'ensemble des programmes du PGEÉ 2009, l'objectif initial d'économie d'énergie a été réalisé dans une proportion de 116 %, ceci sans dépassement budgétaire puisque seulement 90 % du budget autorisé par la Régie a été utilisé par Gazifère.

1.0 MARCHÉ RÉSIDENTIEL

1.1 Appareil de chauffage certifié Energy Star (achat, location et communautaire)

L'objectif de ce programme est d'encourager l'installation d'appareils de chauffage certifiés Energy Star®. Les clientèles visées sont les ménages à faible revenu (volet communautaire), les clients désirant louer (volet location) ou acheter l'appareil (volet achat).

En 2009, les différents volets de ce programme affichent de bons résultats. En effet, les objectifs de participation ont été dépassés de 90 % pour le volet achat, de 39 % pour le volet location et de 50 % pour le volet communautaire du programme. Ces résultats ont entraîné un dépassement du même ordre de grandeur des économies d'énergie anticipées et du budget prévu pour chacun des volets.

La performance des volets achat et location est en partie attribuable à la terminaison du programme. En effet, la volonté des clients de Gazifère à bénéficier de l'aide financière offerte avant que le programme arrive à échéance, ce sera traduite par une hausse du taux de participation au cours des derniers mois de l'année 2009.

La performance du volet communautaire est quant à elle attribuable à la promotion effectuée auprès des coopératives d'habitation de la région notamment dans le cadre du projet *Coops efficaces*.

1.2 Thermostats programmables (propriétaire, location et communautaire)

L'objectif de ce programme est d'encourager l'installation de thermostats programmables dans les maisons utilisant le gaz naturel comme principale source de chauffage. L'offre d'installation d'un thermostat programmable pour 44 $ est valable lors d'un appel de service ou de l'entretien prévu de l'appareil de chauffage.

Les volets du programme Thermostats programmables affichent des écarts par rapport aux objectifs prévus. En effet, 238 % des objectifs de participation et d'économie d'énergie ont été atteints pour le volet propriétaire tandis que les objectifs du volet location ont été atteints à seulement 64 %. Par ailleurs, bien qu'en 2009 aucun objectif n'ait été déterminé pour le volet communautaire du programme Thermostats programmables, Gazifère a procédé à l'installation de 6 thermostats dans le cadre du volet 2 du programme Éconologis de l'Agence de l'efficacité énergétique (AEÉ), engendrant des économies d'énergie de 666 m3.

Le dépassement des objectifs du volet propriétaire du programme s'explique par l'accroissement des activités d'entretien de l'entrepreneur en service de Gazifère auprès des propriétaires d'un appareil de chauffage, un marché peu exploité par le passé.

La contre-performance du volet location du programme s'explique par le fait que seulement 55 % du nombre de participants prévus au programme Appareil de chauffage certifié Energy Star® volet location se sont prévalus du thermostat programmable offert gratuitement. En effet, le volet location du programme est composé des participants locataires de leur appareil de chauffage, qui ont bénéficié de l'offre d'installation d'un thermostat programmable pour 44 $ de même que ceux qui ont reçu un thermostat programmable gratuit dans le cadre du programme de remplacement d'appareil de chauffage en location de Gazifère. Or, si la totalité des participants au programme Appareil de chauffage certifié Energy Star® volet location s'était prévalu du thermostat gratuit, l'écart observé pour le volet location du programme Thermostats programmables aurait été moins grand.

Gazifère tend à conclure que la situation pour le volet location est similaire à celle identifiée en 2008 à la pièce GI-16, document 1, p. 4, Requête 3692-2009, pour le volet achat de son programme Thermostats programmables. Gazifère dénotait alors qu'une majorité des clients qui procédaient à l'achat d'un appareil de chauffage à haut rendement énergétique possédaient déjà un thermostat programmable.

Le potentiel résiduel du programme Thermostats programmables sera validé en 2010 puisque conformément à la décision D-2009-151 de la Régie de l'énergie, Gazifère a inclus dans son sondage de satisfaction de la clientèle des questions portant sur l'adoption de différentes mesures d'efficacités énergétiques, dont le thermostat programmable.

Bien que le programme affiche des écarts dans les différents volets, dans son ensemble, les économies d'énergie du programme de thermostats programmables ont été atteintes à 103 % et le budget a été utilisé à 91 % (la performance du volet propriétaire ayant engendré un dépassement des économies d'énergies, sans occasionner un dépassement du budget).

1.3 Trousse d'économie d'eau chaude

L'objectif de ce programme est d'encourager la clientèle de Gazifère à installer des produits économiseurs d'eau chaude et à abaisser la température de leur chauffe-eau. Gazifère remet gratuitement, sous forme de trousse, une pomme de douche à débit réduit, des brise-jet pour les robinets de la cuisine et de la salle de bain et trois mètres d'isolant à installer à la sortie du chauffe-eau.

Pour ce programme, Gazifère a obtenu un taux de participation s'élevant à 321 % des objectifs initiaux, occasionnant ainsi un dépassement du même ordre de grandeur des économies d'énergie anticipées et du budget prévu.

Gazifère attribue le succès de ce programme à la réalisation d'activités de promotion dont la parution d'une publicité dans l'Info Gaz *Édition spéciale Efficacité énergétique* de février 2009, distribuée aux 31 670 clients résidentiels de Gazifère et l'exposition de la trousse auprès des 17 000 visiteurs du Salon Expohabitat de l'Outaouais.

1.4 Panneaux réflecteurs de chaleur

L'objectif de ce programme est d'encourager la clientèle de Gazifère qui chauffe à l'aide de radiateurs à eau chaude ou de convecteurs, à procéder à l'installation de panneaux réflecteurs de chaleur.

Lors de la présentation de ses résultats au 30 juin 2009 à la pièce GI-25, document 1, pages 7 et 8, Requête 3692-2009, Gazifère avait justifié l'absence de participant en attribuant l'insuccès du programme à la modification des critères d'éligibilité. Gazifère maintient l'explication fournie dans le cadre de cette pièce.

1.5 Récupérateur de chaleur des eaux de douche

L'objectif de ce programme est d'encourager la clientèle de Gazifère ainsi que les principaux constructeurs d'habitations de la région à procéder à l'installation d'un système de récupération de chaleur des eaux de douches.

En 2009, Gazifère n'a pas atteint ses objectifs puisqu'aucun participant n'a adhéré au programme, et ce, malgré de nombreux efforts promotionnels :

Activités promotionnelles :

12 mois	Promouvoir le programme dans la section *Programmes d'efficacité énergétique* de notre site Internet.
12 mois	Encart promotionnel disponible à la réception.
Février 2009	Promouvoir le programme par le biais de l'Info Gaz « Spécial efficacité énergétique » du mois de février 2009 (édition bilingue) distribué aux 35 000 clients de Gazifère.
Mars 2009	Promouvoir le concept lors du salon Expo Habitat (démo).
Printemps 2009	Promouvoir le programme auprès des membres de l'APCHQ par le biais du journal *Le Toit*.
Automne 2009	Présentation du programme à un 5 à 7 d'information sur la certification LEED Canada en matière de construction résidentielle (activité organisée en collaboration avec la Société d'aide au développement de la collectivité, le Conseil du bâtiment durable du Canada et Écohabitation.)

Stratégie d'intervention destinée aux constructeurs d'habitation :

En continu	Présentation du programme aux constructeurs d'habitation de la région.
En continu	Encart promotionnel disponible dans les maisons modèles des constructeurs.

Outils de communication développés :

	Impression d'une affiche promotionnelle (distribuée aux constructeurs d'habitations, au Salon Expo Habitat et à la réception de Gazifère)

Depuis 2008, Gazifère effectue la promotion de ce programme auprès des constructeurs d'habitation de l'Outaouais notamment en organisant des rencontres d'information en collaboration avec le fournisseur. Gazifère est d'avis que sa démarche contribue à sensibiliser les constructeurs et les acheteurs de maisons neuves aux avantages du système et que ses efforts se traduiront au cours des prochaines années, par l'obtention des résultats anticipés.

Considérant qu'il s'agit d'un programme faisant la promotion d'une nouvelle technologie, offerte à sa clientèle depuis seulement deux ans, Gazifère demeure confiante malgré l'absence de participant en 2009, de la place qu'occupe ce programme dans son PGEÉ.

2.0 MARCHÉ AFFAIRES

2.1 Appui aux initiatives – Optimisation énergétique des bâtiments

L'objectif de ce programme est d'encourager la clientèle commerciale et institutionnelle de Gazifère qui désire rénover, agrandir ou construire un nouveau bâtiment à mettre en œuvre des mesures d'efficacité énergétique. Gazifère analysera l'étude de faisabilité réalisée par un professionnel (architecte ou ingénieur) démontrant les économies d'énergie qui résulteront de chacune des mesures à mettre en place.

L'objectif de participation a été réalisé à 100 % tandis que les économies d'énergies et le budget ont été respectés à 69 %.

Ce constat s'explique par le fait que les mesures implantées par les participants ont généré moins d'économies d'énergie que prévu selon le cas-type qu'utilise Gazifère aux fins de ses projections.

Le budget affiche un écart équivalent à l'écart dénoté pour les économies d'énergie puisque l'aide financière versée pour ce programme varie en fonction des économies d'énergie réalisées (25 ¢ par mètre cube de gaz naturel économisé).

2.2 Chauffe-eau commercial

L'objectif de ce programme est d'opter pour un chauffe-eau commercial plus efficace via le programme de location de Gazifère.

En 2009, 22 clients ont opté pour la location d'un chauffe-eau commercial permettant ainsi à Gazifère d'atteindre 183 % de ses objectifs de participation et d'économie d'énergie pour ce programme.

Le dépassement des objectifs qui est attribuable à un nombre supérieur d'échange d'appareil en location, n'engendre aucun écart budgétaire puisqu'aucune aide financière n'est allouée aux participants.

2.3 Achat d'une chaudière plus efficace (mise à niveau)

L'objectif de ce programme est d'encourager la clientèle commerciale et institutionnelle de Gazifère à faire l'achat d'une chaudière à efficacité intermédiaire.

Gazifère a atteint 225 % de ses objectifs de participation et d'économies d'énergie grâce à l'adhésion au programme de cinq bâtiments de la Commission scolaire des Draveurs. Le budget prévu pour ce programme a quant à lui été dépassé de 69 %.